



Espace Médiation



école des parents
et des éducateurs

ILLE-ET-VILAINE

RAPPORT D'ACTIVITE 2025



santé
famille
retraite
services



MINISTÈRE DE LA JUSTICE



INTRODUCTION : 2025, une année de chantiers

Le projet d'agrandissement de nos locaux dont les prémices datent de 2022 s'est inscrit dans une perspective de développement de l'activité de l'association. En 2023, les plans se dessinaient avec une première échéance prévue pour la fin 2024.

2025 devait être une année de lancement d'une dynamique entamée les mois précédents : de nouveaux locaux, une activité soutenue, des conditions d'accueil des familles et de travail pour les professionnel.les. optimisées, des projets à confirmer, des perspectives à envisager... Le tout symbolisé par l'organisation des 20 ans de l'association.

Fin 2024, début 2025 nous apprenions :

- La prolongation des retards de livraison des locaux et la continuité des travaux pour encore plusieurs mois entraînant des conditions d'accueil des familles peu optimisées, des périodes de fermeture du service plus importantes que prévues (impactant la réalisation de l'activité) et une demande forte de l'équipe pour assurer l'ensemble de nos missions.
- La fin de la TMFPO au 31/12/2024, décision unilatérale du ministère de la justice et sans anticipation possible pour les services concernés dont celui d'Espace Médiation EPE35. Cela a provoqué la projection d'une amputation de 50 % de notre activité de médiation familiale, une inquiétude sur les conséquences directes quant à l'infrastructure de l'association et au-delà, le sentiment d'un investissement fort des professionnel.les avec les partenaires locaux (CAF 35, Tribunal Judiciaire de Rennes...) balayé d'un revers de main.

7 ans de travail, de réflexion, d'adaptation qui a pris fin en une journée. Au moment où l'association avec le GREUS était en cours de réalisation d'une étude sur les effets de la TMFPO.

- En début d'année, que notre partenaire de la plateforme Elpe 35, le CHGR, émettait des réserves quant à la possibilité de continuer à participer à ce projet au regard de difficultés de déploiement de leurs moyens et d'une restructuration de cette institution. Ce désengagement sera confirmé au premier semestre 2025.

5 ans d'élaboration, de mise en œuvre d'un projet original remis en question au regard d'aspects sur lesquels l'association n'avait pas la main.

Rien que ces trois éléments, dans un contexte général d'insécurité pour les associations, notamment sur le volet financier et sans nommer les aléas rencontrés tel qu'un cambriolage par exemple, auraient pu laisser entrevoir un rapport d'activité 2025 bien terne.

Et pourtant... un élément semble ne pas avoir été ébranlé : le dynamisme.

- Une mobilisation immédiate pour limiter et tenter de compenser la perte de l'activité de médiation familiale.
- Renforcer la promotion, penser l'élargissement des applications et des accès à la médiation familiale pour toutes et tous.
- Une adaptation sans faille aux conditions d'accueil et de travail imposées par les travaux, et ce sur tous les postes du service.
- Profiter de la baisse d'activité pour renforcer ce qui pouvait nous faire défaut par manque de temps (inscription de l'association dans des dispositifs partenariaux forts, développement d'activité de soutien à la parentalité en cohérence avec le projet associatif et des besoins repérés par les acteurs qualifiés...).
- Et même si cela ne se fait pas sans coûts, tenter de transformer la contrainte en opportunité.

Et si les enjeux restent nombreux et certains questionnements présents, 2025 s'est terminé avec une baisse d'activité bien moins importante que ce que les leviers mécaniques prévoyaient. Un résultat financier sain permet d'aborder 2026 de manière un peu plus apaisée, avec des perspectives de développement et de nouvelles conventions prometteuses.

C'est ici l'occasion de remercier nos partenaires institutionnels qui ont soutenus l'association tout au long de cette année. Les échanges ouverts et précieux notamment avec la CAF d'Ille et Vilaine et la cour d'appel de Rennes ont permis d'aborder ces chantiers sans pression supplémentaire.

Remerciements, bien entendu à l'ensemble des professionnelles qui ne se sont à aucun moment démobilisées et ce en vivant aux premières loges les conséquences des difficultés rencontrées.

Merci au conseil d'administration de l'association pour sa confiance.

NB : La présentation et les effets (positifs) des nouveaux locaux seront abordés dans le rapport d'activité 2026 (quand tout sera opérationnel).

1. Bilan Médiation Familiale

Synthèse Activité 2025 (hors Saint Pierre et Miquelon)

	ACTIVITE DE MEDIATION FAMILIALE 2025							
Objectifs Financés	1280							
	CONVENT.		TMFPO		ORD. INJ.		TOTAL	
Période	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Entretiens d'information réalisés	542	544	440	5	80	48	1062	597
Séances de médiation réalisées	295	341	203	17	34	43	532	401
Actions de promotion de la MF	26	52	12	/	4	4	42	56
Activités de Médiation Familiale valorisées au titre du référentiel 2025*	/	30	/	/	/	22	/	52
ACTIVITE REALISEE (Ent. info + Séances + Promotion + Activité MF valorisée)	863	967	655	22	118	117	1636	1 106
SOLDE								- 174
Répartition de l'activité	52.5 %	87%	7 %	02 %	7.2%	11 %		

Focus sur les activités de médiation familiale (hors entretiens d'information, séances de médiation et actions de promotions de la médiation familiale) valorisées au titre du référentiel de 2025

*Selon le référentiel de financement de la médiation familiale de 2025, les activités suivantes peuvent également être valorisées par les services de médiation familiale, sans qu'elles ne soient obligatoires :

- Les permanences au sein des établissements de l'administration pénitentiaire :
14 permanences au sein des centres pénitentiaires des femmes à Rennes et des Hommes à Vezin
soit : 42h00
- Les permanences au sein du milieu hospitalier
8 permanences au sein de la Maison des Usagers du CHGR de Rennes soit : 24h00
- Déplacements liés aux rendez-vous de médiation familiale sur les territoires (en dehors de l'implantation des locaux d'Espace Médiation) :
 - . Ouest du département : 56 heures de trajet pour 3 390 kms soit l'équivalent de 22 entretiens
 - . Bain de Bretagne : 12 heures de trajet pour 1 140 kms soit l'équivalent de 12 entretiens

- Accueil de stagiaires DEMF : 2 stagiaires pour plus de 200h00 d'accompagnement
- Actions menées dans le cadre de la formation des médiateurs familiaux :
Des médiatrices familiales interviennent au nom de l'association dans le cadre de la formation du DEMF au sein des différents organismes de la région Bretagne et Loire Atlantique : Soit 54h00 d'intervention
- La participation des médiateurs familiaux sous toutes ses formes à la formation liée à la médiation familiale (hors ADPP) :
 - . Colloque sur la parentalité contrainte et la médiation familiale à Lyon : 14h00
 - . Webinaire et groupe de réflexion autour du développement de la médiation familiale organisées par les fédérations nationales (APMF et FENAMEF) = 12h00
 - . Groupe de pairs des secrétaires des services de médiation familiale = 6h00

Ainsi l'ensemble de ces activités a été valorisée à hauteur de 52 entretiens (*calculé sur la base de l'activité attendue par ETP de médiateur familial*).

Autres Interventions non valorisées en entretien :

La participation aux instances des associations nationales de représentation de la médiation familiale pour les réseaux de l'APMF et de la FENAMEF notamment.

. Au sein de la FENAMEF (Fédération Nationale de la Médiation Familiale et des Espaces Familiaux) :

L'association Espace Médiation - EPE 35 siège au conseil d'administration et au bureau de la FENAMEF et a désigné le directeur de l'association pour la représenter.

A ce titre, outre sa participation aux conseils d'administration et aux bureaux, ses mandats de président de la commission Médiation Familiale et de Vice-président, le directeur a participé :

- Aux instances nationales liées au suivi du référentiel de financement de la médiation familiale auprès de la DGCS,
- Au comité de pilotage auprès du ministère de la justice portant sur le suivi post TMFPO,
- A l'animation de la commission de la médiation familiale et aux webinaires portant sur le référentiel de la médiation familiale.
- A la délégation régionale de la FENAMEF pour les régions Bretagne et Loire Atlantique

→ L'ensemble pour l'année 2025 représente 95h00

. Au sein de l'APMF (Association Pour La Médiation Familiale) :

Une médiatrice familiale siège au comité de rédaction de la revue Tiers publié par l'APMF (30 heures)

Eléments quantitatifs

Nombre de personnes :

748 personnes ont été reçues au moins une fois par le service

Nombre de nouvelles demandes au cours de l'année 2025 :

Médiation familiale conventionnelle : 439

Médiation familiale judiciaire : 25

Nombre de processus de médiation terminés au cours de l'année :

Médiation familiale conventionnelle : 102

Médiation familiale judiciaire : 22

Nombre de processus en cours au 31 décembre de l'année :

Médiation familiale conventionnelle : 66

Médiation familiale judiciaire : 13

Nombre de processus engagés en 2025 : 203 (pour un objectif de 200)

Durée des processus de médiation :

Médiation familiale conventionnelle :

- 50 % durent moins de 3 mois
- 27 % durent entre 3 et 6 mois
- 23 % durent plus de 6 mois

Médiation familiale judiciaire :

- 50 % durent moins de 3 mois
- 18 % durent entre 3 et 6 mois
- 32 % durent plus de 6 mois

Autres MF :

Nbre de demandes de MF inter générationnelles : 10

Nbre de demandes de MF parents/adolescents : 65

Nbre de demandes de MF Successions : 06

Nbre de demandes de MF Fratrie : 03

Nbre de demandes de MF Parents/Jeunes adultes : 21

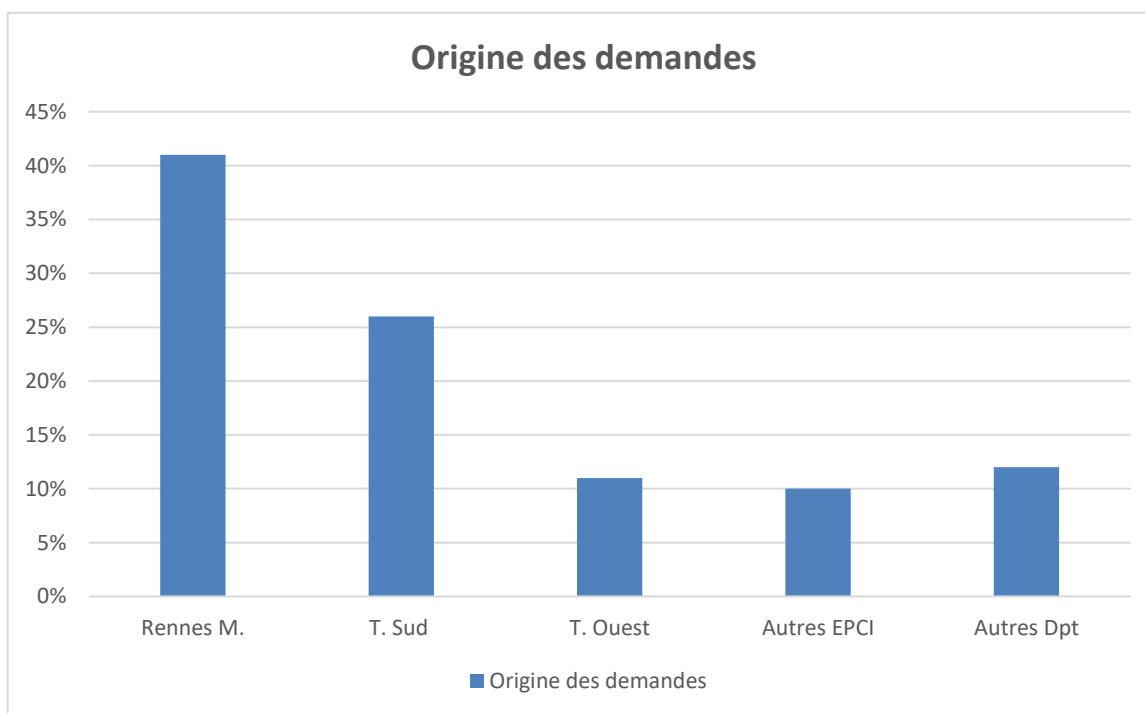
Promotion de la médiation familiale :

626 personnes (grand public et professionnel.l.es.) ont bénéficié de réunions d'information pour 56 réunions et évènements (456 personnes pour 42 réunions en 2024)

Eléments de fin de processus

PROCESSUS	Conventionnelle	Judiciaire	TOTAL
Accords Ecrits	16	00	16
Accords Oraux	34	8	42
Total Accords	50	8	58
Ratio Accords/Processus	51 %	36 %	47 %
<i>Sans accord avec apaisement</i>	32	02	34

Origines Géographiques des participants



L'activité sur Rennes Métropole reste très soutenue.

Le nombre de personnes sollicitant le service et originaires des départements voisins (Loire Atlantique, Morbihan et Côtes d'Armor) s'explique notamment par une présence renforcée sur Redon et sur les territoires de l'ouest du département.

Eléments d'analyse et conclusion de l'activité médiation familiale 2025

L'activité financée attendue en nombre d'entretien a été réalisée à 86.5 %.

L'activité financée attendue en nombre de situation a été réalisée à 100 %.

Alors que la médiation familiale TMFPO représentait environ 50% de l'activité du service et que la fin du dispositif a été annoncé sans anticipation à la fin de l'année 2024, la baisse de l'activité enregistrée par le service est de 32%.

Sont relevés les points suivants :

- Si la cour d'appel de Rennes a soutenu financièrement le service sur cette année au regard de l'arrêt de la TMFPO, la question de l'incitation à la médiation familiale judiciaire n'a fait l'objet d'aucun état sur 2025. En effet, l'essentiel des médiations pour cette année sont d'ordre conventionnelles. Les travaux engagés au niveau national et relayés sur notre territoire devraient permettre, en renforçant le partenariat, de trouver des leviers d'incitation.
- L'analyse du montant des participations des familles (calculé sur la déclaration de revenu) démontre que les personnes qui participent le moins en 2024 relèvent de la TMFPO. Ce point confirme que la TMFPO permettait l'accès à la médiation familiale aux personnes qui en étaient les plus éloignées.

2. EM-EPE 35 – CPS Saint Pierre et Miquelon

Synthèse du rapport d'activité 2025 des actions à Saint Pierre et Miquelon

Un dispositif consolidé et inscrit dans la durée :

Le partenariat entre la CPS de Saint-Pierre-et-Miquelon et Espace Médiation – EPE35 se poursuit depuis 7 ans et a été renouvelé pour la période 2025–2027. Les actions de médiation familiale, de conseil individuel/familial et d'espace rencontre s'inscrivent désormais comme des outils structurants du soutien à la parentalité sur le territoire, en articulation avec les politiques sociales locales.

Une médiatrice Familiale diplômée d'Etat, professionnelle au sein de l'association « Espace Médiation – EPE 35 » est mandatée pour assurer en lien avec la direction de l'association, le déploiement de l'ensemble de ces actions.

Outre les compétences et l'expérience de la professionnelle, cette dernière est accompagnée dans le cadre d'analyse des pratiques dédiée à ses interventions et continue à se former régulièrement.

Une activité stable avec un léger développement :

L'activité 2025 atteint 136 rendez-vous, en légère hausse par rapport à 2024 (+5 %) et confirmant une stabilisation du dispositif.

- 50 entretiens préalables
- 28 médiations familiales
- 58 séances de conseil individuel/familial
- 36 interventions en distanciel

La médiation concerne 30 foyers (45 personnes), avec une majorité de démarches volontaires. Les médiations judiciaires restent marginales.

Une diversité des situations accompagnées

Les médiations couvrent des situations variées : médiations conjugales, séparations, médiations intergénérationnelles. Cette diversité reflète la spécificité du territoire.

Une organisation repensée, avec des effets positifs :

Le passage de 5 missions de 10 jours à 4 missions de 15 jours a permis :

- Une amélioration qualitative des accompagnements
- Une meilleure répartition des rendez-vous
- Une réduction des déplacements (impact écologique positif)

Une dynamique d'accès au service portée par la communication :

La médiation familiale est désormais bien identifiée. Cependant, le conseil individuel/familial reste moins visible et certains publics sont moins touchés.

Un ancrage partenarial fort

Le service participe activement aux dynamiques territoriales (accompagnement des jeunes, actions collectives, partenariats institutionnels).

Enjeux et perspectives 2026 :

- Renforcer la visibilité du conseil individuel/familial
- Développer une communication plus ciblée
- Elargir les publics touchés
- Relancer la dynamique autour de l'espace rencontre
- Poursuivre l'ancrage dans les politiques publiques

Le dispositif atteint un niveau de maturité solide, avec une activité stabilisée, tout en conservant un potentiel de développement.

3. Actions de soutien à la parentalité

ELPE 35 : Plateforme téléphonique d'accueil, d'écoute et d'orientation

Synthèse du rapport d'activité 2025 ELPE 35

Ecoute Ligne Parents Enfants 35 « EPE35 » est une plateforme d'écoute et de proposition d'accompagnement à destination des familles et des adolescents en situation de crise.

Les écoutants fonctionnent en binôme composé de professionnels du soin et de la médiation familiale. Cette ligne est soutenue par la CAF d'Ille et Vilaine.

Bilan 2025 :

Cette année 2025 a été marquée par le désengagement du Centre Hospitalier Guillaume Régnier du dispositif pour des raisons de restructuration et de redéploiement de leurs moyens. Nous remercions ici, les cinq professionnels.les du CHGR qui ont participé à cette plateforme sur ces cinq années de fonctionnement. Ces derniers ont contribué à démontrer la pertinence de cet accompagnement en proposant une écoute globale aux familles.

La plateforme a fonctionné avec une double écoute EM-EPE 35 et CHGR sur le premier semestre 2025. 35 familles ont été accompagnées sur cette période.

Les thématiques de l'origine de l'appel relèvent pour une grande partie de difficultés rencontrées par les enfants/adolescents dans leurs parcours scolaires (déscolarisation, angoisse, harcèlement...), ainsi que de conflits intra-familiaux.

Evolution de la plateforme ELPE 35

Le désengagement du CHGR, bien que regretté, a été l'occasion pour l'équipe de repenser le dispositif sous les prismes suivant :

- Quels partenariats à venir,
- Quelles accessibilités aux familles (créneaux d'ouverture de la ligne, mode d'accès...) ;
- Quelle communication.

L'objectif est de présenter une nouvelle formule en 2026.

POINT ECOUTE PARENTS EM EPE 35 / EPE 44

Synthèse du rapport d'activité 2025 du Point Ecoute Parents

Le Point Écoute Parents sur le territoire de Redon Agglomération est une émanation de l'EPE44 s'appuyant sur un dispositif créé par la FNEPE. Depuis 2024, l'EPE 35 en partenariat avec l'EPE 44 intervient sur l'EPCI de Redon. Une médiatrice familiale de l'association, formée à l'approche systémique en assure le déroulé sur Guémené-Penfao (44).

En 2025, le dispositif de Point Écoute Parents (PEP) à Guémené-Penfao poursuit son déploiement, avec une activité modeste mais structurée :

- 5 familles accueillies
- 1 jeune reçu individuellement
- 12 entretiens réalisés
- 38 heures de permanences (90h en incluant coordination et préparation)

Le dispositif reste un lieu d'accueil ponctuel et de première écoute, non thérapeutique, avec une fonction d'orientation vers les partenaires adaptés.

Les situations rencontrées relèvent principalement de difficultés éducatives (opposition, autorité), de troubles du sommeil, d'anxiété, de difficultés de séparation et de tensions intrafamiliales.

Au fil des accompagnements, des problématiques plus profondes émergent : violences intrafamiliales, deuil, conflits conjugaux impactant la coparentalité.

Un public familial avec des enjeux éducatifs forts :

- 8 enfants concernés
- Diversité d'âges (petite enfance à adolescence)
- 3 familles sur 5 en situation de séparation

Les consultations peuvent associer les enfants, renforçant la dimension globale de l'accompagnement.

Une dynamique partenariale et de sensibilisation engagée : l'année 2025 a été marquée par une action collective (ciné-débat sur le harcèlement scolaire, environ 60 participants) et un travail en lien avec les acteurs du territoire.

Le PEP apparaît comme un outil utile de prévention et de soutien à la parentalité, mais avec une visibilité et une fréquentation encore limitées, dépendant du réseau local.

Cette expérience qui est renouvelée pour 2026 a donné l'opportunité à l'équipe d'Espace Médiation-EPE 35 de penser au déploiement de ce dispositif sur d'autres territoires de son intervention.

Ainsi, une version EM EPE 35 est proposé pour 2026 sur deux EPCI d'Ille et Vilaine (Vallons Haute Bretagne Communauté et Rennes Métropole).

4. Actions évènementielles 2025

Les 20 ans de l'association Espace Médiation - EPE35

Le 09 octobre 2025, l'association a fêté ses 20 ans lors d'une journée évènementielle qui s'est déroulée au théâtre de la Parcheminerie. A cette occasion, les professionnelles de l'association ont créé une présentation originale des applications de la médiation familiale, intégrant danse, théâtre, chant et apport clinique du cœur de métier. Deux intervenants, madame Elsa Godard, psychanalyste et philosophe ainsi que monsieur Antoine Devos pédopsychiatre sont intervenus pour des conférences autour de la notion de conflit.

Plus de 80 personnes, partenaires et proches de l'association ont participé à cet évènement. la FNEPE et la FENAMEF étaient présents ainsi que la Caf d'Ille et Vilaine, le SAR de la Cour d'appel de Rennes et le conseil départemental.



Participation au Relais Vert de Rennes

Le dimanche 26 octobre 2026, afin de conclure les 20 ans de l'association et la semaine de la médiation, l'association a participé au Relais Vert de Rennes. Une équipe de quatre professionnelles du service, soutenue par le reste de l'équipe, du président et de proches ont couru le marathon en relais.

L'occasion d'inscrire l'association dans la vie locale tout en participant à la promotion de la médiation.



5. Projets 2026

Infrastructure :

- Finalisation de l'aménagements des nouveaux locaux à Rennes.
- Organisation des Portes ouvertes et de l'inauguration des locaux rennais (le 04 juin 2026).

Médiation Familiale :

- Participer au développement de l'incitation de la médiation familiale judiciaire. A la fois localement en renforçant le partenariat avec la Cour d'Appel de Rennes, et nationalement via nos mandats en lien avec le SADJAV.
- Renforcer la communication et la promotion de la médiation familiale sur l'ensemble de nos territoires, notamment au travers de nouvelles conventions partenariales.
- Développer la médiation familiale dans un contexte de deuil.
- Renforcer le déploiement de la médiation familiale en milieu carcéral.
- Favoriser l'accès à médiation familiale tant par une organisation dédiée dans les nouveaux locaux que par un déploiement sur nos différents territoires d'intervention.

Soutien à la parentalité :

- Dans la continuité du partenariat avec l'association de la Tour d'Auvergne, signature d'une convention partenariale pour 2026 portant sur la mise en place de groupes de paroles au sein de l'école de football « Les footparleurs ».
- Réponse à l'appel à projet de la « Cité Educative » sur le territoire du Blosne. Proposition d'un pack de soutien à la parentalité sous différentes formes, d'un renforcement de la ligne Elpe 35 et d'un accès privilégié aux habitants des quartiers du Blosnes.
- Signature d'une convention d'intervention sur trois communes de l'EPCI Vallons Haute Bretagne Communauté. Proposition d'une intervention à hauteur de trois jours par mois incluant un Point Ecoute Parents et Permanence de médiation familiale.
- Mise en place d'un outil de suivi et d'observation des actions de soutien à la parentalité en lien avec la FNEPE.

Formation :

- Renforcement du partenariat conventionné avec l'ARIFTS de Rennes.
- Renforcement avec l'organisme de formation de la FENAMEF.
- Reprise des discussions avec Askoria pour la mise en œuvre d'une convention.

Intervention en colloques :

- Intervention au colloque annuel de Psychologie et Vieillesse à Rennes
- Intervention au colloque national de l'administration pénitentiaire à Paris

Rennes le 20/04/2026